

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Notre Institut de formation est situé au cœur de la forêt de Saint Gobain dans l'Aisne. Nous sommes rattachés à l'Etablissement Public de Santé Mentale Départemental de l'Aisne ce qui nous permet de développer un réseau de compétences spécifiques dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale. Nous formons des professionnels de la santé en cycle court (Aide-soignant) et en 1er cycle (Infirmier). Depuis de nombreuses années nous accompagnons les étudiants dans leur projet de réaliser des stages à l'étranger. Ils se déplacent en Europe mais aussi en dehors de l'UE.

Notre Institut de formation a fait le choix de s'orienter vers des établissements d'enseignement universitaire permettant aux étudiants de suivre des enseignements théoriques et cliniques. La validation de la coopération avec nos futurs partenaires sera présentée à l'instance compétente dans les orientations générales de l'institut. Nous allons privilégier les stages mais rapidement nous souhaitons ouvrir la mobilité internationale aux enseignements théoriques. Les contacts directs sont pour l'instant favorisés avec les établissements d'enseignement ayant une qualité dans les formations dispensées. Nous avons déjà reçu des propositions d'accord avec des pays du programme qui sont en attente de la réponse à notre demande de candidature. Nous profiterons de déplacements dans le cadre de séminaires ou de colloques pour développer un réseau de connaissances. La coopération avec des établissements de santé en dehors de l'Europe sera poursuivie.

Le projet de mobilité internationale au sein de l'Institut de formation concerne les étudiants de Licence 2 et Licence 3. Ils bénéficient déjà d'une expérience qui leur permettra de mieux appréhender les différents objectifs à la mobilité mais également d'avoir la maturité nécessaire pour vivre l'éloignement sereinement. Ils commencent à acquérir des compétences sur le plan théorique et clinique leurs permettant d'être suffisamment autonome et indépendant dans les stages. La mobilité internationale sera présentée à chaque rentrée universitaire afin de permettre aux étudiants de construire leur projet en appréhendant les différents aspects (ressources, échanges, apprentissage de la langue).

Nous avons différents objectifs identifiés au regard des personnes concernées par la mobilité :

Pour les étudiants de l'Institut de formation et/ou les étudiants entrants :

- Enrichir les compétences cliniques des étudiants.
- Favoriser la coopération dans les sciences infirmières.
- Développer l'envie de mobilité chez les futurs diplômés.
- Partager des savoirs expérientiels avec différents acteurs.
- Proposer une qualité de formation dans le domaine de la santé mentale notamment par le biais des stages.
- Bénéficier de l'apprentissage par simulation au sein de nos 2 laboratoires de simulation en santé.

Pour les enseignants de l'Institut de formation et/ou les enseignants des établissements partenaires :

- Développer les échanges de pratiques pédagogiques.
- Enrichir les compétences en développant des savoirs dans le domaine des sciences infirmières.
- Contribuer à des projets innovateurs dans le domaine de la santé.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Nous n'avons pas encore participé à la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale au sein de notre Institut de formation. Cependant, nous nous sommes rendus compte qu'il nous manquait un aspect formalisé dans notre démarche d'enseignement celle de l'ouverture européenne et internationale. Nous avons régulièrement des étudiants en Haute Ecole de bachelier en soins infirmiers de Belgique qui nous contacte afin de pouvoir réaliser une partie de leurs études dans notre Institut de formation. Nous nous engageons dans l'accompagnement de nos étudiants dans leurs stages à l'étranger (en Europe ou à l'international). Au cours des deux dernières années universitaires, 2 étudiantes se sont rendues en Belgique, 2 étudiantes se sont rendues au Cambodge et 1 étudiante s'est rendue au Cameroun.

Nous participons à des colloques sur les innovations pédagogiques ce qui nous a permis de découvrir l'enrichissement des formations quand elle crée ou intègre un dispositif européen. Récemment, au cours de journée de rencontre, nous avons découvert PETRHA : un serious game Européen pour former les étudiants en physiothérapie.

L'étape indispensable, avant de pouvoir participer à des projets, est d'obtenir la Charte pour l'enseignement supérieur 2014-2020 ERASMUS. Elle est devenue pour nous une évidence dans la reconnaissance de la qualité de la formation que nous dispensons. Elle permettra d'ancrer de manière pérenne la mobilité internationale comme un processus identifié par les étudiants leur permettant d'être des acteurs intégrant une dimension européenne et internationale à leur formation. Elle permettra aux personnes travaillant au sein de l'Institut de formation de se former à des pratiques innovantes et de participer à l'enrichissement des sciences infirmières au niveau international.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement? En ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser, veuillez-vous référer à chacune des priorités de l'agenda révisé de l'UE pour l'enseignement supérieur ainsi qu'aux objectifs d'un espace européen de l'éducation.

Langue originale [FR]

Nous souhaitons que notre Institut de formation soit identifié comme un acteur européen dans le domaine de l'enseignement des sciences infirmières. Dans le cadre de la mobilité ERASMUS notre institut de formation cherche à développer et à enrichir son domaine de compétence en formation initiale en devenant un acteur de la coopération européenne et internationale en participant à la construction de projets d'enseignement innovants.

Les impacts recherchés pour l'Institut de formation sont de :

- Développer les offres d'enrichissements des pratiques cliniques.
- Devenir un acteur incontournable dans le domaine de la santé en développant une culture de l'implication face aux grands problèmes de santé au niveau européen et mondial.
- Enrichir le niveau de qualification des futurs professionnels et des enseignants.
- Développer les compétences de l'Institut dans la recherche en sciences infirmières.
- Développer l'enrichissement des savoirs aux bénéfices des personnes soignées.
- Adapter les compétences des futurs professionnels pour leur permettre de répondre aux exigences et aux évolutions des pratiques cliniques infirmières.
- Développer l'innovation et la richesse de notre formation en devenant un acteur incontournable au niveau Régional en favorisant l'attractivité pour le département de l'Aisne.

Nous souhaitons que ces impacts permettent à nos étudiants de :

- Développer leurs compétences linguistiques.
- Participer à la recherche dans les sciences infirmières.
- Développer leurs capacités d'adaptation pour qu'ils deviennent des infirmiers capables d'exercer en prenant en compte des contextes culturels différents.
- Bénéficier d'enseignements pédagogiques qui intègrent des dimensions multiculturelles.
- Devenir des acteurs incontournables dans les domaines sanitaires et sociaux au niveau européen et mondial.
- Développer une ouverture d'esprit qui leur permettra d'exercer au niveau européen ou à l'internationale.
- Bénéficier du soutien financier européen pour permettre de mener à bien leurs projets de mobilité.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur nous souhaitons pouvoir faire en sorte de :

- Augmenter la participation à la mobilité internationale pour atteindre 20 % d'étudiants au sein de l'Institut de formation.
- Faire participer 50 % de nos enseignants à la mobilité au sein de nos instituts partenaires.
- Renforcer nos partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur européens et internationaux en développant et/ou participant à des projets innovants pour enrichir les enseignements.

* COM (2017) 247 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0247&from=EN>)
et COM(2017) 673 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0673&qid=1516270826179&from=EN>)